



Direction  
Mer, Ports et Littoral  
*Département Développement*

Région  
**Hauts-de-France**

**Réf** : DMPL-2022-028625  
**Dossier suivi par** : Jérémy LHERBIER  
**Tél** : 03.74.27.23.43  
**Mail** : jeremy.lherbier@hautsdefrance.fr

**Monsieur Alain TREUER**  
Président  
LOCAL OCEAN FRANCE  
294 route de Saint Omer  
62280 SAINT MARTIN BOULOGNE

Lille, le 15 novembre 2022

Objet : Port de Boulogne-sur-Mer – Calais / Site de Boulogne-sur-Mer – Accusé réception demande d'AOT

Monsieur le Président,

Votre dossier de demande de délivrance d'Autorisation d'Occupation Temporaire relatif à l'installation de deux émissaires sur le domaine public portuaire est parvenu dans les services de la région par messagerie électronique le 15 novembre 2022.

Dans le cadre de votre projet de ferme aquacole, vous souhaitez en effet installer :

- une première canalisation pour le captage d'eau de mer sous la couche d'assise de la digue Carnot
- ainsi qu'une seconde canalisation destinée, quant à elle, au rejet en eau de mer côté bassin RoRo du site portuaire de Boulogne-sur-Mer.

J'accuse réception de votre demande ce jour et vous informe que votre dossier est actuellement en cours d'instruction par les services régionaux. Celle-ci va être menée dans les meilleurs délais et je me permettrai de revenir vers vous si des précisions complémentaires étaient utiles pour les deux titres d'occupation que vous sollicitez.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Par délégation du Président du Conseil régional,

**Sylvain PETIT**  
Directeur



151, avenue du Président Hoover - 59555 Lille Cedex - Accès métro : Lille Grand Palais  
Tél. (0)3 74 27 00 00 – fax (0)3 74 27 00 05 - hautsdefrance.fr